
Éclairage

Les ménages à niveau
de vie médian



Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Les conditions de vie des ménages médians sont marquées par des craintes face à l'avenir et des dépenses orientées vers le nécessaire, mais une satisfaction générale proche de la moyenne

*Elvire Demoly, Alexandra Ferret, Sébastien Grobon, Thomas Renaud**

Alors qu'ils ont tous accès aux produits de première nécessité, une part non négligeable des ménages « médians », c'est-à-dire ceux dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian, déclarent des difficultés pour assurer des dépenses ponctuelles d'un montant élevé telles que le remplacement d'un meuble (un sur quatre) ou les vacances (un sur cinq).

Une relative diversité de situations se rencontre au sein de ce groupe : deux tiers déclarent être financièrement en difficulté, tandis qu'un tiers se considère « à l'aise ». Cet écart est en partie lié au fait d'être propriétaire ou non de son logement. Les ménages en difficulté financièrement, un peu moins souvent propriétaires (56 %), dépensent proportionnellement davantage pour leur logement (19 %), qui fait partie des dépenses contraintes. Les ménages à l'aise financièrement, dont 64 % sont propriétaires, consacrent à leur logement une moindre part de leur budget (13 %).

En comparaison des autres ménages, les ménages médians sont dans une position intermédiaire qui les rapproche des ménages modestes par certains aspects. Le poids dans leur consommation des postes « Alimentation », « Alcool, tabac », « Hôtels, restaurants », « Loisirs et culture », « Meubles » est plus proche du budget des ménages modestes et pauvres que de celui des ménages plutôt aisés et aisés. Par ailleurs, les personnes vivant dans un ménage médian expriment un certain pessimisme face à l'avenir et une crainte quant aux ressources dont elles disposeront pour leurs vieux jours, proches de ceux observés parmi les personnes plus modestes. Toutefois, leur satisfaction concernant la vie qu'elles mènent est similaire à celle de l'ensemble de la population (note moyenne de 7,3).

Quelles sont les conditions de vie des **ménages médians**, c'est-à-dire ceux dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du **niveau de vie** médian, soit en 2014 entre 1 500 euros et 1 850 euros par mois environ ? Les indicateurs objectifs, tels que la consommation ou l'accès à un certain nombre de biens matériels standard, constituent un premier angle pour évaluer la position relative de ces ménages médians en termes de conditions de vie. Toutefois, de nombreuses publications font état d'un décalage entre la situation matérielle mesurée à travers de tels critères objectifs et la perception que les ménages en ont [Osberg et Sharpe, 2002 ; Godefroy, 2011]. Plus largement, depuis la parution du rapport Stiglitz *et al.* [2009] sur la mesure des performances économiques et du progrès social, l'étude des conditions de vie des ménages s'est progressivement enrichie de mesures subjectives du bien-être et de la qualité de la vie. Le parti pris ici est de croiser les deux approches afin d'obtenir une image plus complète des conditions de vie des ménages médians.

* Elvire Demoly, Alexandra Ferret, Sébastien Grobon, Thomas Renaud, Insee.

En conséquence, seront analysés aussi bien la répartition du budget que le sentiment d'aisance financière déclaré, la satisfaction dans la vie et la projection dans le futur. Pour chacune de ces dimensions, il s'agira d'évaluer l'hétérogénéité des conditions de vie de ces ménages dont les niveaux de vie sont similaires. Il s'agira d'autre part d'étudier comment ils se situent par rapport à l'ensemble de la population : dans quels domaines se rapprochent-ils des plus aisés ou, à l'inverse, des plus modestes ?

Une consommation orientée vers le nécessaire, mais des dépenses de transport plus proches de celles des ménages aisés

Le comportement de consommation des ménages médians, mesuré par les parts du budget consacré aux différents types de dépenses, est globalement très proche de la structure budgétaire moyenne en 2011, selon l'enquête Budget de famille de l'Insee (*encadré*). Pour certains postes de dépenses, cependant, la consommation des ménages médians ressemble plutôt à celle des ménages plus modestes. Ainsi, chez les ménages médians, le poids budgétaire des postes « Alimentation », « Alcool, tabac », « Hôtels, restaurants », « Loisirs et culture », « Meubles » est plus proche du budget des **ménages modestes et pauvres** que de celui des **ménages plutôt aisés et aisés** (*figure 1*). Les ménages médians présentent une consommation d'abord orientée vers les dépenses les plus nécessaires, au détriment de celles plus liées au confort ou au loisir. Ainsi, les deux tiers des dépenses des ménages médians apparaissent difficilement compressibles : 26 % sont des dépenses « contraintes » en raison de leur caractère pré-engagé (logement, eau, gaz, électricité, assurance, services financiers et communications), 39 % sont des dépenses dites « incontournables » (alimentation, transport, santé et éducation). Il ne reste donc que 35 % pour les autres consommations telles que les loisirs, l'habillement, ou encore l'équipement ménager¹.

Encadré

L'analyse des budgets des familles dans l'enquête BDF, celle des revenus, des conditions de vie et des perceptions dans l'enquête SRCV

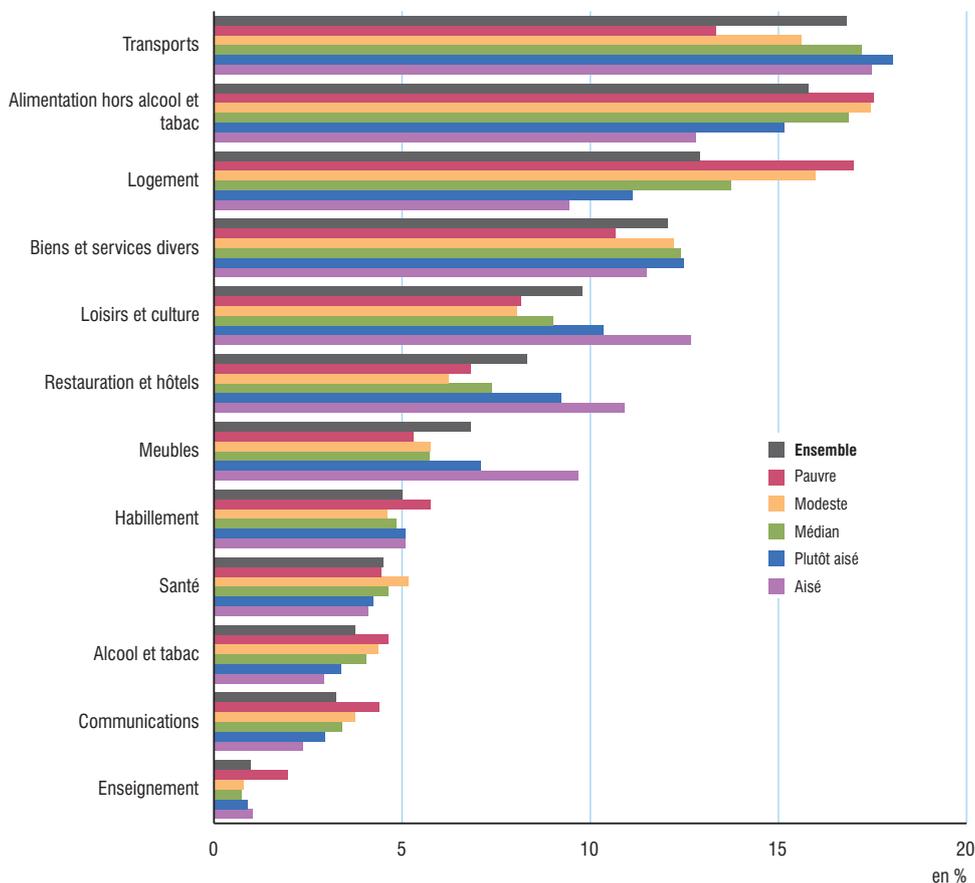
Les enquêtes Budget de famille (BDF) sont réalisées tous les cinq ans environ depuis 1979. Elles fournissent une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. L'enquête 2011 (dernière édition) s'est déroulée auprès de 10 300 ménages en métropole et 5 500 dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Ces enquêtes reconstituent l'ensemble des dépenses des ménages ainsi que leurs ressources. Pour chaque ménage, on collecte la nature des dépenses, leur montant et, le cas échéant, la quantité achetée ainsi que le lieu d'achat.

L'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV), menée par l'Insee auprès de 12 000 ménages de France

métropolitaine, produit les résultats de référence sur les conditions de vie, la pauvreté en conditions de vie ou le niveau de bien-être subjectif en France. Les individus sont interrogés sur leur perception de la situation financière de leur ménage et, à titre individuel, sur leur bien-être et leur perception de l'avenir. Les données portant sur la perception de la situation financière des ménages et leur pauvreté en conditions de vie sont analysées sur la dernière vague d'enquête disponible, 2014. Les questions individuelles sont traitées en regroupant les vagues d'enquête 2010-2014 afin de disposer d'effectifs suffisants pour étudier en détail les différentes sous-populations composant les ménages médians.

1. Ce résultat est cohérent avec ce qui était observé en 2006 avec des sources et des concepts légèrement différents [Bigot, 2009].

1. Structure de consommation des ménages selon la catégorie de niveau de vie en 2011



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : les ménages médians consacrent 17 % de leur budget à l'alimentation (hors alcool et tabac).

Note : la répartition des ménages par niveau de vie est la suivante (*définitions*) :

- ménages pauvres : moins de 60 % du niveau de vie médian ;
- ménages modestes : entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian ;
- ménages médians : entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian ;
- ménages plutôt aisés : entre 110 % et 180 % du niveau de vie médian ;
- ménages aisés : plus de 180 % du niveau de vie médian.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

Cependant, la structure de consommation des ménages médians ne se superpose pas à celle des catégories à plus bas niveau de vie. Pour certains postes de dépenses, leur consommation ressemble davantage à celle des ménages aisés. Ainsi, leurs dépenses de transport représentent 17 % de leur budget, soit un niveau analogue à celui des ménages aisés. Cela s'explique notamment par la part importante, dans le budget consacré aux transports, des achats de véhicules chez les ménages médians (43 % du budget transport) tout comme chez les ménages aisés (50 %), alors qu'elle est plus faible chez les ménages pauvres (26 %). Le budget transport des ménages médians est en grande partie consacré à l'utilisation de véhicules personnels (87 % en comptant les achats et frais d'utilisation). Les services de transport (bus, train, avion, etc.) représentent seulement 8 % de leur budget contre 19 % pour les ménages les plus pauvres.

La part des dépenses de consommation dédiées au logement² dans le budget³ des ménages médians se situe, avec 14 %, entre celles des plus modestes et des plus aisés. Cela s'explique par la proportion de ménages médians propriétaires de leur logement, elle aussi intermédiaire : 59 % contre 32 % pour les ménages pauvres et 82 % pour les ménages aisés. Pour les ménages médians propriétaires, la part des dépenses de logement dans le budget (hors remboursements d'emprunts) est de 8 % alors qu'elle s'élève à 24 % pour les locataires, ces parts étant similaires pour toutes les catégories de niveau de vie (figure 2).

Pour les ménages médians locataires, le loyer représente presque les trois quarts (72 %) du budget logement⁴, une situation intermédiaire entre 64 % pour les ménages pauvres et 78 % pour les aisés. Les ménages médians propriétaires présentent quant à eux une structure de dépenses d'habitation, hors remboursements d'emprunts, plus proche de celle des ménages propriétaires modestes et pauvres. Près des deux tiers (62 %) de leur budget logement concernent les dépenses d'électricité, gaz et autres combustibles ; c'est 69 % pour les ménages pauvres contre 51 % seulement pour les aisés. Il en va de même pour le second poste le plus important, celui des « autres services » (charges, taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : il représente 23 % du budget pour les ménages médians comme pour les ménages pauvres, contre 34 % pour les ménages aisés.

2. Répartition des dépenses de logement selon le niveau de vie et le statut d'occupation du logement en 2011

en %

	Part du budget consacré au logement	Répartition des dépenses du logement					Ensemble des dépenses d'habitation
		Loyers d'habitation	Travaux d'entretien	Autres services (charges, ordures)	Électricité, gaz et autres combustibles	Autres dépenses d'habitation	
Pauvre	17	50	2	20	28	1	100
dont : locataire (60 %)	22	64	0	19	16	0	100
propriétaire (32 %)	10	2	5	22	69	2	100
Modeste	16	49	3	18	29	1	100
dont : locataire (50 %)	23	68	1	16	15	0	100
propriétaire (46 %)	9	1	7	24	66	2	100
Médian	14	47	4	17	30	2	100
dont : locataire (38 %)	24	72	1	14	12	1	100
propriétaire (59 %)	8	2	10	23	62	3	100
Plutôt aisé	11	42	5	19	32	2	100
dont : locataire (28 %)	22	76	1	12	11	0	100
propriétaire (70 %)	7	2	11	26	57	4	100
Aisé	9	31	4	25	35	6	100
dont : locataire (17 %)	22	78	1	11	10	1	100
propriétaire (82 %)	7	2	6	34	51	8	100

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : les ménages médians propriétaires d'un logement consacrent 8 % de leur budget aux dépenses de logement. Ces ménages représentent 59 % des ménages médians.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

2. Les dépenses de consommation liées au logement sont essentiellement constituées des loyers, des charges, des travaux d'entretien et des dépenses d'énergie, hors remboursements d'emprunts. Ces derniers ne sont pas inclus car ils sont considérés par la comptabilité nationale comme des investissements, et non comme des dépenses de consommation.

3. Les dépenses de consommation liées au logement sont rapportées ici à l'ensemble des dépenses de consommation du ménage, et non à son revenu. Par définition, cet indicateur ne prend donc pas en compte l'épargne que peuvent mettre de côté les ménages dont les dépenses de consommation sont inférieures à leur revenu. La part de l'ensemble des dépenses liées à l'habitation principale dans les revenus du ménage définit un autre indicateur appelé le taux d'effort, qui est analysé *infra* dans l'éclairage consacré au logement des ménages médians.

4. Les autres dépenses se partagent principalement entre les charges et l'électricité et les combustibles, dont la part dans le budget logement est d'autant plus faible que le niveau de vie est élevé.

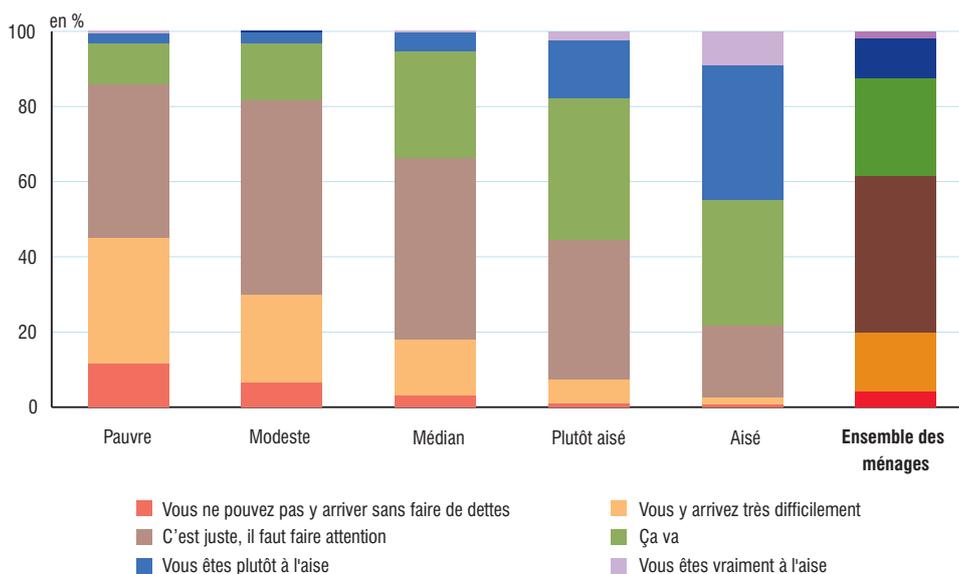
7 ménages médians sur 10 se sentent financièrement en difficulté

Malgré leur position centrale dans la distribution des niveaux de vie, une part importante des ménages médians estiment être dans une situation financière délicate. En 2014, deux tiers des ménages médians (66 %) se déclarent en difficulté financière, à savoir 18 % estimant « y arriver très difficilement » ou « ne pas pouvoir y arriver sans faire de dettes » et 48 % que « c'est juste, il faut faire attention » (figure 3).

Logiquement, le sentiment d'aisance financière progresse avec le niveau de vie [Kranklader et Schreiber, 2015], ce qui met les ménages médians en position intermédiaire : à titre de comparaison, 86 % des ménages pauvres s'estiment en difficulté financière et 82 % des ménages modestes, contre 45 % des ménages plutôt aisés et seulement 22 % des ménages aisés. Les ménages médians s'estiment toutefois un peu plus en difficulté que l'ensemble de la population, avec une proportion supérieure de 5 points à la moyenne.

33 % des ménages médians pensent malgré tout être à l'aise financièrement : 28 % pensent que « ça va » et même 5 % s'estiment « plutôt à l'aise » voire « vraiment à l'aise ».

3. Perception par le ménage de sa situation financière selon le niveau de vie en 2014



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.
Source : Insee, enquête SRCV 2014.

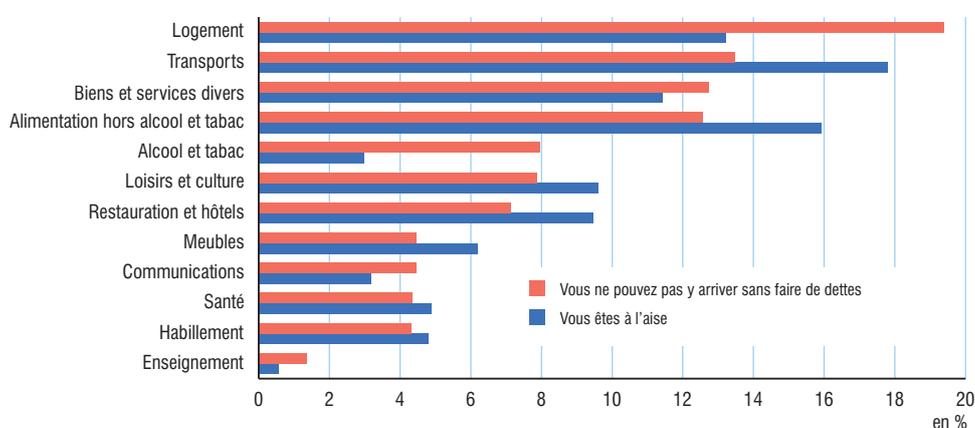
Les ménages médians en difficulté financièrement consacrent une part importante de leurs dépenses de consommation à leur logement

La répartition des postes de dépenses dans le budget n'est pas la même selon le sentiment d'aisance financière. Ainsi, chez les ménages médians qui se sentent le plus à l'aise financièrement, les transports constituent le premier poste budgétaire (18 %), suivi de l'alimentation (16 %), le logement ne comptant que pour 13 %. Ils sont en effet un peu plus souvent propriétaires de leur logement (64 %). À l'opposé, le poste « logement » domine dans le budget des ménages médians qui se déclarent en difficulté (19 %), tandis que les transports et

l'alimentation ne représentent que 13 % chacun du budget (figure 4). Ces ménages sont un peu moins souvent propriétaires de leur logement (56 %).

Les différences de structure de consommation selon l'appréciation de la situation financière sont cohérentes avec l'idée que les ménages évaluent leur pouvoir d'achat en se fondant plutôt sur leur revenu arbitral, c'est-à-dire le revenu restant une fois acquittées les dépenses déjà engagées dont les dépenses de logement sont généralement la composante la plus importante. Depuis 1979, la part des dépenses de logement dans le budget des catégories modestes et intermédiaires a d'ailleurs progressé plus fortement que pour les catégories plus aisées [Bigot, 2009], ce qui a impliqué en particulier une moindre progression du revenu arbitral pour les ménages médians étudiés ici.

4. Structure de consommation des ménages médians selon leur sentiment d'aisance financière en 2011



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires médians.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

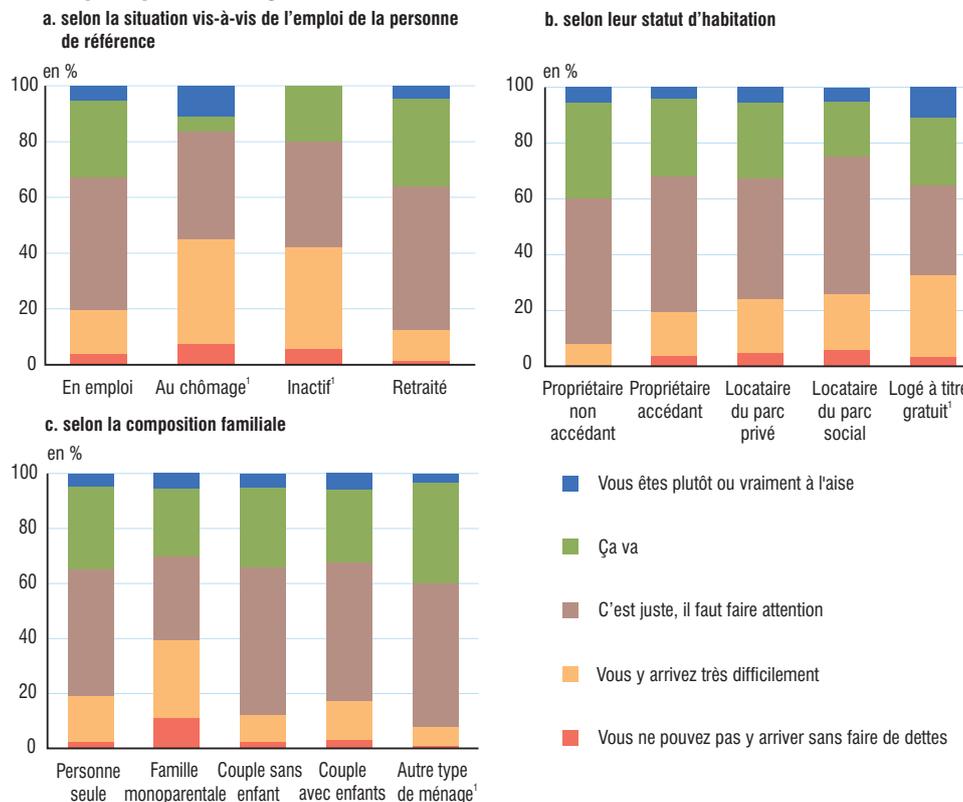
Parmi les ménages médians, les familles monoparentales et les locataires du parc social se déclarent plus souvent en difficulté financière

La situation vis-à-vis de l'emploi influe fortement sur le sentiment d'aisance financière : en 2014, 84 % des ménages médians dont la personne de référence est chômeur se déclarent en difficulté contre 67 % pour ceux dont la personne de référence est en emploi (figure 5). En effet, une perte d'emploi se traduit par une baisse du revenu ; or, les évolutions récentes du niveau de vie d'un ménage influencent beaucoup son sentiment d'aisance financière [Kranklader et Schreiber, 2015]. Pour leur part, les retraités vivant dans un ménage médian se sentent un peu moins souvent en difficulté financière (64 %).

Les familles monoparentales font également partie des ménages médians les plus en difficulté financière : 70 % d'entre elles se déclarent en difficulté. Ce type de ménage ne bénéficierait pas autant des économies d'échelle que les autres structures familiales [Hourriez et Olier, 1998 ; Martin, 2015]. Par exemple, à nombre d'**unités de consommation** identique, une mère seule vivant avec un enfant de plus de 14 ans (soit 1,5 unité de consommation (UC)) aurait besoin d'un trois pièces pour que son logement ne soit pas considéré comme surpeuplé⁵, alors qu'un logement de deux pièces suffira à un couple sans enfant (1,5 UC également).

5. Au sens de la définition développée par l'Insee.

5. Perception par les ménages médians de leur situation financière en 2014



1. L'effectif de cette classe est inférieur à 100 ménages médians. Les résultats doivent être considérés avec prudence.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires médians.

Note : les modalités « Vous êtes plutôt à l'aise » et « Vous êtes vraiment à l'aise » ont été regroupées afin de consolider les résultats.

Source : Insee, enquête SRCV 2014.

La diversité d'appréciation de la situation financière à niveau de vie comparable est également liée au fait d'être propriétaire ou locataire de son logement. En 2014, parmi les ménages médians, 60 % des propriétaires dégagés des crédits immobiliers déclarent des difficultés financières contre 68 % des propriétaires accédants, 67 % des locataires du parc privé et 75 % des locataires du parc social. Les ménages médians en accession à la propriété doivent en effet faire face à des remboursements d'emprunts qui pèsent lourdement sur leur budget : un tiers d'entre eux déclarent des remboursements d'emprunts supérieurs à 33 % de leurs revenus. Il faut souligner, d'ailleurs, que les ménages médians font partie, avec les ménages assez aisés, de la catégorie où la part d'accédants à la propriété est la plus élevée (28 %, contre 23 % dans l'ensemble de la population). Pour les ménages médians locataires, la proportion élevée déclarant des difficultés financières est à mettre en relation avec la part importante des dépenses de logement dans leur budget (voir *supra*). Pour les ménages locataires du parc social, la structure de population particulière comportant notamment davantage de familles monoparentales peut contribuer à expliquer les difficultés financières plus souvent déclarées⁶.

6. Ce lien entre aisance financière et statut d'occupation du logement ne permet pas de conclure que ce dernier serait le principal déterminant du sentiment d'aisance financière chez les ménages médians. D'une part, cet effet peut jouer dans l'autre sens : les ménages médians se sentant les plus à l'aise ont sûrement plus de facilité pour accéder à la propriété que ceux en difficulté financièrement. Ensuite, d'autres éléments, par exemple liés à l'origine sociale, pourraient aussi expliquer à la fois l'aisance financière et les différences de statut d'occupation. Ainsi, la part des ménages aidés financièrement par leur famille au moment de l'achat du premier logement augmente fortement avec son niveau de vie [Courgeau et Méron, 2004 ; Bonnet *et al.*, 2016].

L'influence de ces caractéristiques socio-démographiques sur la perception par le ménage de son aisance financière reste globalement inchangée lorsqu'on analyse l'effet de chacune de ces caractéristiques indépendamment les unes des autres (*annexe*). Il faut noter cependant que, « toutes choses égales par ailleurs », les ménages médians locataires du parc social ne se distinguent plus des locataires du parc privé par leur sentiment d'aisance financière.

La pauvreté en conditions de vie touche près d'un ménage médian sur dix

Un indicateur synthétique, la **pauvreté en conditions de vie**, permet de repérer la part des ménages n'ayant pas accès à un certain panier de biens et de services réputés indispensables. Comme attendu, ce type de pauvreté diminue fortement avec le niveau de vie : en 2014, il touche 38,2 % des ménages pauvres et 17,9 % des ménages modestes, contre seulement 3,6 % des ménages plutôt aisés et 0,7 % des plus aisés. Cet état de pauvreté n'est pas absent parmi les ménages médians, pourtant situés au milieu de la distribution des niveaux de vie. En 2014, 9,4 % des ménages médians sont pauvres en conditions de vie, une part qui n'est que légèrement inférieure à celle observée dans l'ensemble des ménages (12,8 %). Parmi les médians, les locataires sont trois fois plus souvent pauvres en conditions de vie que les propriétaires, accédants ou non (17,1 % contre 4,8 %).

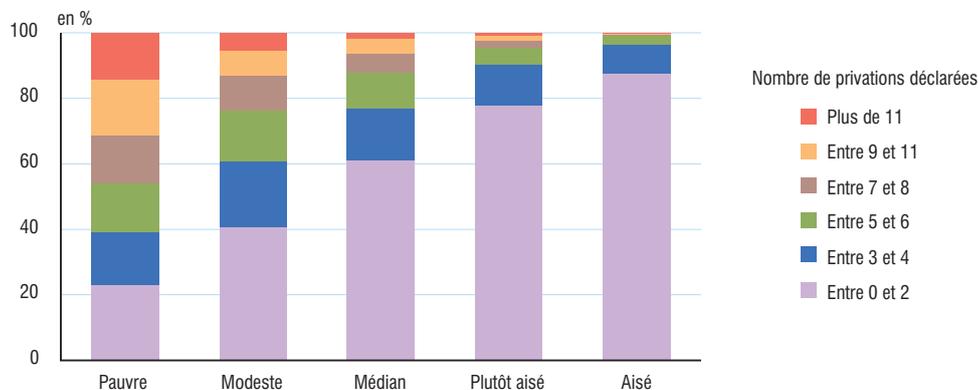
Cependant, la très grande majorité des ménages médians considèrent avoir les moyens de satisfaire à leurs besoins fondamentaux comme s'acheter de quoi se nourrir ou se vêtir : une proportion négligeable (2 %) de ménages médians déclare avoir dû passer une journée sans manger au cours des deux dernières semaines (contre 11 % parmi les ménages pauvres) ; 7 % disent ne pas avoir les moyens financiers de manger de la viande ou du poisson tous les deux jours (contre 23 %) et 12 % ne pas pouvoir s'acheter des vêtements neufs (contre 37 %). S'ils estiment être globalement assez peu gênés dans leurs dépenses quotidiennes, les ménages médians déclarent par contre beaucoup plus fréquemment des difficultés pour financer leurs dépenses ponctuelles, d'autant plus si celles-ci sont d'un montant élevé. Près d'un ménage médian sur quatre n'a pas les ressources pour remplacer ses meubles hors d'usage et plus d'un sur cinq n'a pas pu se payer une semaine de vacances en dehors de son domicile au cours de l'année. Ces difficultés touchent principalement les ménages médians ayant le moins d'épargne.

Au total, une large majorité des ménages médians (61 %) sont peu touchés par ces privations et n'en déclarent au maximum que deux parmi les 27 prises en compte. 27 % déclarent entre 3 et 6 privations, 10 % entre 7 et 11, et enfin 2 % des ménages en déclarent plus de 11 (*figure 6*)⁷.

Les conditions de vie des ménages médians se caractérisent donc par une relative diversité malgré un niveau de vie proche. Selon les dimensions considérées, ces conditions de vie semblent tantôt plus proches de celles des plus aisés, tantôt de celles des plus modestes. Au-delà des indicateurs objectifs passés en revue jusqu'ici, quel regard les personnes médianes, c'est-à-dire vivant dans un ménage médian, portent-elles sur leur quotidien et sur leur avenir ? Peut-on relier ces appréciations à leurs conditions de vie matérielles ?

7. Parmi les ménages médians, ces difficultés affectent davantage les locataires que les propriétaires, ce qui est cohérent avec les analyses qui précèdent. 21 % des locataires déclarent plus de 6 difficultés alors que cela ne concerne que 7 % des propriétaires. Cette différence s'explique par la prise en compte des difficultés de logement dans le calcul de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie, mais aussi par le fait que les ménages subissant des privations ne peuvent pas accéder à la propriété et sont contraints de rester locataires. Les locataires déclarent en moyenne 0,9 difficulté de logement contre 0,5 pour les propriétaires. Les locataires sont aussi plus touchés par les restrictions de consommations que les propriétaires (1,2 difficulté en moyenne contre 0,7).

6. Répartition des ménages selon le nombre de privations et leur niveau de vie en 2014



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.
Source : Insee, enquête SRCV 2014.

Une satisfaction dans la vie plus proche de celle des individus les plus aisés

En moyenne sur 2010-2014, les personnes vivant au sein d'un ménage médian attribuent une note de satisfaction moyenne de 7,3 sur 10 à la vie qu'elles mènent actuellement, un niveau de satisfaction identique à celui de l'ensemble de la population (figure 7). Les réponses à cette question sont très concentrées : la moitié des individus déclarent une note égale à 7 ou 8 alors que moins d'une personne sur dix indique une note inférieure à 5. Cette répartition s'observe parmi les personnes vivant dans un ménage médian comme dans l'ensemble de la population.

L'état de santé apparaît comme le déterminant principal de ce bien-être subjectif. Les personnes médianes estimant leur état de santé « très bon » attribuent une note de satisfaction moyenne de 8,1 contre une note de 4,9 pour celles dont l'état de santé est « très mauvais ».

La satisfaction dans la vie croît également avec le niveau de vie. Les individus appartenant à un ménage pauvre déclarent une note moyenne de satisfaction de 6,5 contre 7,7 pour ceux vivant dans un ménage aisé. Les notes de satisfaction déclarées par des individus médians les placent donc dans une situation intermédiaire, mais sont toutefois plus proches de celles observées dans le haut de la distribution des niveaux de vie. De nombreuses études⁸ trouvent un impact positif mais décroissant du niveau de vie sur la satisfaction dans la vie qui semble cohérent avec cette position des ménages médians. Pour les niveaux de vie les plus faibles, une augmentation du niveau de vie permet en effet d'acheter davantage de biens de première nécessité (par exemple, de la nourriture ou un toit) ; tandis que pour les niveaux de vie plus élevés, elle sert plutôt à acquérir des biens de luxe, moins déterminants sur la satisfaction dans la vie [Diener *et al.*, 2003]. De ce point de vue, ce haut niveau de satisfaction déclarée par les individus médians semblerait indiquer qu'ils estiment leurs besoins de base dans l'ensemble couverts.

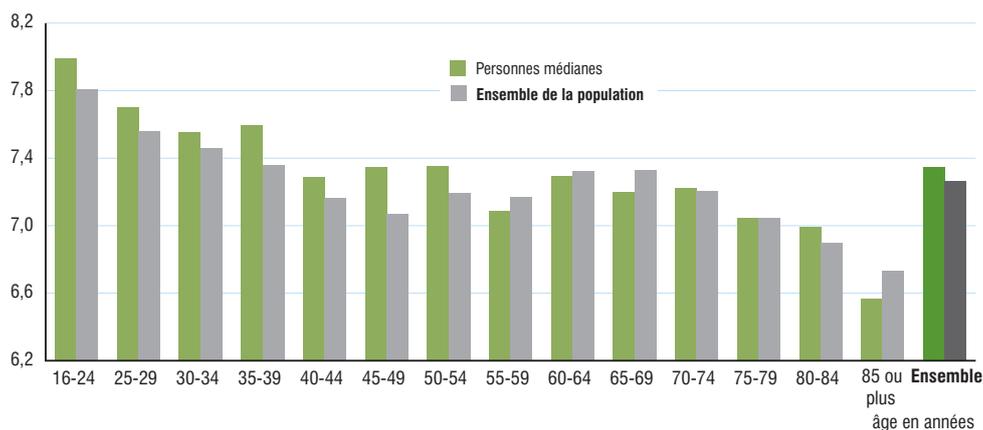
Même si l'aisance financière constitue un élément important de l'appréciation de sa satisfaction dans la vie, celle-ci ne peut toutefois se réduire à cette seule approche : ainsi, parmi les ménages médians, 17 % des personnes déclarant des difficultés financières s'estiment très satisfaites de leur vie (note comprise entre 9 et 10), et, *a contrario*, 9 % des personnes à l'aise financièrement déclarent un niveau de satisfaction dans la vie inférieur ou égal à 5 sur 10. Ce résultat se vérifie également dans l'ensemble de la population.

8. Voir Clark *et al.* [2008] pour une synthèse des différents travaux sur ce sujet.

Dans l'ensemble de la population, la satisfaction dans la vie est plus élevée pour les jeunes et pour les jeunes retraités ; plus faible pour les âges intermédiaires (40-55 ans) et les âges les plus élevés [Afsa et Marcus, 2008]. Cet effet de l'âge sur la satisfaction dans la vie est un peu différent parmi les individus médians : cela résulte en partie de l'importance du groupe social de référence auquel les enquêtés se comparent pour évaluer leur satisfaction, résultat notamment mis en évidence par Clark *et al.* [2008]. Avant 55 ans, la satisfaction dans la vie déclarée par les personnes médianes est significativement plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la population (*figure 7*) : les plus jeunes se compareraient davantage à des personnes de leur âge dont le niveau de vie a plus de chances d'être inférieur ou égal au niveau de vie médian. Après 55 ans, en revanche, les niveaux de satisfaction des individus médians deviennent un peu inférieurs à ceux de l'ensemble de la population : le niveau de vie moyen à ces âges est plus élevé, et les personnes médianes peuvent se sentir dans une moins bonne situation que leurs pairs.

Les autres déterminants de la satisfaction dans la vie pour les individus médians sont globalement les mêmes que ceux observés pour l'ensemble de la population. La vie en couple est ainsi associée à des niveaux de satisfaction dans la vie plus élevés que pour les personnes seules ou en famille monoparentale (7,6 contre respectivement 6,9 et 6,8).

7. Note moyenne de satisfaction dans la vie selon l'âge en moyenne sur la période 2010-2014



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.
Source : Insee, enquêtes SRCV 2010 à 2014.

Projections dans l'avenir et inquiétudes liées aux ressources : des perceptions similaires entre les individus médians et les plus modestes

L'opinion des individus médians quand ils pensent à leur avenir ou à celui du monde en général est marquée par un faible niveau d'optimisme : leurs notes moyennes attribuées à leur optimisme face à leur avenir et à celui du monde en général sont respectivement de 5,2 et 4,0 sur 10 en moyenne sur 2010-2014 (*figure 8*). Ce niveau est très proche de celui observé parmi les individus pauvres et modestes. L'écart de note moyenne entre ces derniers et les individus médians n'est jamais supérieur à 0,2 point. *A contrario*, les écarts sont plus importants avec les individus situés en haut de la distribution des niveaux de vie : entre 0,4 et 0,7 point d'écart entre les individus médians et les plus aisés pour l'opinion sur leur avenir et entre 0,1 et 0,4 pour l'opinion sur l'avenir du monde en général.

8. Note de satisfaction dans la vie et de perception face à l'avenir selon la catégorie de niveau de vie, moyenne sur la période 2010-2014

	Note moyenne déclarée par les individus médians	Écart de note moyenne déclarée par les individus médians et ceux appartenant...			
		... à un ménage pauvre	... à un ménage modeste	... à un ménage plutôt aisé	... à un ménage aisé
Satisfaction dans la vie	7,3	- 0,9 ***	- 0,4 ***	0,3 ***	0,4 ***
Optimisme face à leur avenir	5,2	- 0,2 ***	- 0,1 n.s.	0,4 ***	0,7 ***
Optimisme face à l'avenir du monde en général	4,0	- 0,1 n.s.	- 0,1 n.s.	0,1 ***	0,4 ***
Revenus insuffisants pour assurer ses vieux jours	7,0	0,5 ***	0,3 ***	- 0,5 ***	- 1,5 ***

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.

Lecture : en moyenne entre 2010 et 2014, les personnes vivant au sein d'un ménage médian attribuent une note moyenne de 7,3 à leur satisfaction dans la vie. Cette note moyenne est 0,9 point plus élevée que celle délivrée par les personnes vivant dans un ménage pauvre.

Note : un test d'égalité des moyennes a été effectué pour évaluer la significativité des écarts entre la note moyenne des personnes médianes et celle des personnes appartenant à une autre catégorie de niveau de vie.

*** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; n.s. non significatif.

Source : Insee, enquêtes SRCV 2010 à 2014.

Cette inquiétude face à l'avenir semble cohérente avec la crainte d'une dégradation future de leur situation matérielle, également partagée par les plus modestes. Les individus médians évaluent, sur une échelle de 0 à 10, à 7,0 l'inquiétude à l'idée que leurs revenus soient insuffisants pour assurer leurs vieux jours. Ce niveau d'inquiétude reste très élevé quel que soit le niveau de vie, excepté pour les individus aisés. Des personnes pauvres jusqu'aux personnes plutôt aisées, les notes moyennes se situent dans une fourchette comprise entre - 0,5 et + 0,5 par rapport à celles des individus médians. Seule la note moyenne des personnes aisées se démarque par un moindre niveau d'inquiétude (- 1,5 point par rapport à celle des individus médians).

Ce pessimisme face à l'avenir touche en premier lieu les personnes médianes qui sont au moment de l'enquête les plus en difficulté financièrement. Parmi les individus médians les moins optimistes pour leur avenir (note inférieure ou égale à 5), plus de 7 sur 10 se déclarent en difficulté financièrement, et de même, parmi ceux qui craignent que leurs revenus ne soient pas suffisants pour assurer leurs vieux jours (note supérieure ou égale à 8), 6 sur 10 indiquent également des difficultés. Ces résultats, également vrais pour l'ensemble des ménages, confirment le lien déjà établi entre les projections dans l'avenir et les difficultés présentes, appréciées subjectivement [Perron-Bailly, 2016].

Pour autant, ce pessimisme n'épargne pas les personnes médianes ne déclarant pas de difficultés financières : parmi ces dernières, près de 5 sur 10 se disent pessimistes pour leur avenir, et 4 sur 10 craignent que leurs revenus soient insuffisants pour assurer leurs vieux jours. Ces proportions, très voisines de celles qui caractérisent l'ensemble des ménages n'ayant pas de difficultés financières, pourraient davantage s'analyser comme une « peur du déclassement » : même des populations pourtant à l'abri des difficultés au quotidien s'inquiètent pour leur avenir, ceci en raison de la détérioration des situations les plus défavorisées et de l'évolution du marché du travail qui rendent de plus en plus coûteuse la perte d'emploi [Maurin, 2009 ; Goux et Maurin, 2012]. ■

Annexe

Influence des caractéristiques socio-démographiques des ménages médians sur la perception de leur situation financière

	Odds ratio	Significativité	P-Value
Statut d'occupation			
Propriétaire non accédant	0,53	***	0,00
Accédant à la propriété	Réf.		
Locataire du parc social	1,44	***	0,00
Locataire du parc privé	1,39	***	0,00
Logé à titre gratuit	0,58	**	0,04
Type d'habitation			
En maison individuelle	Réf.		
En appartement	0,81	**	0,02
Autre type d'habitation	0,05	**	0,01
Taille de l'unité urbaine			
Rural	0,91	n.s.	0,39
Entre 2 000 et 19 999 habitants	Réf.		
Entre 20 000 et 99 999 habitants	0,98	n.s.	0,95
Entre 100 000 et 1 999 999 habitants	0,97	n.s.	0,84
Paris	1,08	n.s.	0,55
Composition familiale			
Personne seule	0,98	**	0,03
Famille monoparentale	2,24	***	0,00
Couple sans enfant	Réf.		
Couple avec un enfant	1,15	n.s.	0,45
Couples avec 2 enfants ou plus	1,05	n.s.	0,14
Autre ménage	1,52	n.s.	0,54
Âge de la personne de référence			
Moins de 25 ans	0,37	**	0,01
25-34 ans	0,92	n.s.	0,39
35-44 ans	0,93	n.s.	0,33
45-54 ans	1,05	**	0,05
55-64 ans	0,95	n.s.	0,25
65 ans ou plus	Réf.		
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence			
Agriculteur	0,73	n.s.	0,21
Artisan, chef d'entreprise, commerçant	1,22	n.s.	0,24
Cadre supérieur	0,65	**	0,01
Profession intermédiaire	1,16	*	0,09
Employé	1,25	**	0,02
Ouvrier	Réf.		
Statut d'activité de la personne de référence			
En emploi	Réf.		
Chômage	3,65	***	0,00
Inactif	1,22	n.s.	0,62
Retraité	0,94	**	0,03
Diplôme de la personne de référence			
Sans diplôme	1,85	**	0,01
CAP, BEP	1,68	*	0,06
Niveau bac.	1,38	n.s.	0,66
Diplôme du supérieur	Réf.		

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires médians.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un ménage locataire du parc social a 1,44 fois plus de chance qu'un ménage accédant à la propriété de ressentir des difficultés financières.

Note : les coefficients sont issus d'une régression logistique ordonnée. *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; n.s. non significatif ; Réf. : référence.

Source : Insee, enquête SRCV 2014.

Définitions

Les ménages entrant dans le champ de l'étude sont décomposés en cinq catégories :

- les **ménages médians**, dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian ;
- ceux dont le niveau de vie est moins élevé que celui des ménages médians :
 - les **ménages pauvres** avec un niveau de vie inférieur à 60 % de la médiane,
 - les **ménages modestes** avec un niveau de vie compris entre 60 % et 90 % de la médiane ;
- ceux dont le niveau de vie est plus élevé que celui des ménages médians :
 - les **ménages plutôt aisés** avec un niveau de vie compris entre 110 % et 180 % de la médiane,
 - les **ménages aisés** avec un niveau de vie supérieur à 180 % de la médiane.

Unité de consommation : les dépenses d'un ménage de plusieurs personnes ne sont pas strictement proportionnelles au nombre de personnes, grâce aux économies d'échelle issues de la mise en commun de certains biens. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de personnes vivant dans des ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu par unité de consommation, à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle la plus utilisée actuellement (dite de l'« OCDE modifiée ») consiste à décompter 1 unité de consommation (UC) pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pauvreté en conditions de vie : la pauvreté en conditions de vie est définie comme un manque global de bien-être matériel, mesuré au niveau du ménage. Elle repose sur le repérage d'un certain nombre de privations d'éléments constitutifs d'un bien-être matériel standard, c'est-à-dire largement diffusés dans la population ou la présence de difficultés dans la vie quotidienne. En France, un ménage est dit pauvre en conditions de vie lorsqu'il cumule au moins 8 privations ou difficultés parmi 27 liées à l'insuffisance de ressources, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation et aux difficultés liées au logement.

Niveau de vie : il est défini comme le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même logement.

Pour en savoir plus

- Afsa C., Marcus V., « Le bonheur attend-il le nombre des années ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2008.
- Bigot R., « Les classes moyennes sous pression », *Consommation et modes de vie*, Crédoc, mars 2009.
- Bonnet C., Garbinti B., Grobon S., « Accès à la propriété : les inégalités s'accroissent depuis quarante ans », *Études et Résultats* n° 961, Drees, mai 2016.
- Clark A., Frijters P. and Shields M., "Relative income, happiness, and utility: An explanation for the Easterlin paradox and other puzzles", *Journal of Economic Literature*, 2008.
- Courgeau D., Meron M., "Home ownership and social inequality in France", in *Home ownership and social inequality in comparative perspective*, K. Kurtz, H.-P. Blossfeld (eds), Stanford, Stanford University Press, p. 61-78, 2004.
- Diener E., Shigehiro O., Richard L., "Personality, culture and subjective well-being: Emotional and Cognitive Evaluations of Life", *Annual Review of Psychology* n° 54, février 2003.
- Godefroy P., « Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.
- Goux D., Maurin E., *Les nouvelles classes moyennes*, Seuil, coll. « La république des idées », 2012.
- Hourriez J.-M., Olier L., « Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence », *Économie et statistique* n° 308-310, 1998.
- Kranklader E., Schreiber A., « Le sentiment d'aisance financière des ménages : stable au fil des générations, mais fluctuant au cours de la vie », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Martin H., « Comment comparer le niveau de vie des personnes seules et des familles », *Dossiers solidarité et santé* n° 62, Drees, juin 2015.
- Maurin E., *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Seuil, coll. « La république des idées », 2009.
- Osberg L., Sharpe A., "An index of economic well-being for selected countries", *Review of Income and Wealth*, September 2002.
- Perron-Bailly E., « "C'était mieux avant..." : l'opinion des Français sur leur situation par rapport à celle de leurs parents », *Études et Résultats* n° 969, Drees, juillet 2016.
- Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.-P., « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », *Rapport au président de la République*, 2009.
- « Le pouvoir d'achat et l'indice des prix », *L'Insee en Bref* n° 2, septembre 2011.
-